

Portant nomination du Sous-Lieutenant
ZINZINDOHOUE Clément au grade de Lieute-
nant.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- WU la Proclamation du 26 Octobre 1972;
WU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du
Gouvernement et les Décrets modificatifs subséquents;
WU le Décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974, déterminant les Services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des Membres du Gouvernement;
WU la Loi n° 60-32 du 28 Juillet 1960, portant création des Forces
Armées Dahoméennes;
WU l'Ordonnance n° 69-34/PR du 17 Octobre 1969, portant Statut Gé-
néral des Personnels Militaires de l'Armée Dahoméenne et l'Or-
donnance n° 70-15/PR/D/DN du 16 Mars 1970 qui l'a modifiée;
WU le Décret n° 71-258 du 30 Décembre 1971, portant articulation
de la hiérarchie des Personnels Militaires en différents Corps;
WU le Décret n° 73-203 du 26 Juin 1973, portant nomination de
l'Adjudant-Chef ZINZINDOHOUE Clément au grade de Sous-Lieutenant;
SUR Proposition de la Haute Autorité chargée de la Défense Nationale;
Le Conseil des Ministres entendu,

Δ E C R E T E

ARTICLE 1°:- Est nommé au grade de Lieutenant d'active pour compter du 1°
Juillet 1975 (Infanterie) le Sous-Lieutenant ZINZINDOHOUE Clément.

ARTICLE 2 :- La Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale est
chargée de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué
partout où besoin sera./-

FAIT A COTONOU, le 26 Juin 1975

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

Le Ministre des Finances


Intendant Militaire de 3°classe
Isidore AHOUSSOU.


LE LIEUTENANT-COLONEL MATHIEU KEREKOU.-

AMPLIATIONS :- PR 6 - SGG 4 - GS 6 - MINISTERES 14 - CNR 4 - EMAT 20 - EMAGEND 10 -
EMSC 10 - INSAE 2 - IAA-DCC-IG-Dde CHANG. 4 - CAB/III 4 - DEP-DGA-Dtion Stat 3 - DG-DC-
CF-SOLDE 4 - TRESOR 4 - JORD 1 - CNI 1 - DIM 2 - INTERESSE 1 -